



Système de Management de la Qualité certifié ISO version 2015 par Bureau Véritas pour la délivrance du Bordereau Electronique de Suivi des Cargaisons importées et exportées par voie maritime.

Chers chargeurs,

L'actualité au cours du mois de février au Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) s'est illustrée par notre participation au Salon International de l'Entreprise, des PMEs et du Partenariat de Yaoundé « **PROMOTE** » 2024 qui avait pour thème fédérateur : « **Secteur privé, évolution et transformation structurelle de nos économies** ». Des Journées thématiques ont été organisées au profit des PMEs et opérateurs économiques dans le stand du CNCC. Plusieurs thèmes en rapport avec le commerce extérieur du Cameroun et le transport des marchandises ont fait l'objet des échanges avec les exposants et plusieurs invités.

La présente publication revient également sur les nouvelles mesures de dématérialisation des procédures dans le système CAMCIS et leur impact dans les délais et coûts de passage des marchandises. Cette édition fera aussi l'écho de la concertation organisée par le CNCC afin de résoudre les problèmes soulevés par les chargeurs et les Commissionnaires Agrées en Douane en ce qui concerne le fret terrestre. Au plan de la coopération, le CNCC a reçu la visite de l'Ambassadeur du Bangladesh au Cameroun.

Un mois douloureux pour le CNCC qui a perdu deux de ses employés à savoir **Madame NDAH Hortensia épouse FORBANG**, Inspecteur des Régies Financières et Agent Comptable auprès du CNCC et de **Monsieur MANGA Edwin AZANA**, chauffeur, décès survenus le lundi 19 février 2024 des suites d'un accident de circulation sur l'axe lourd Douala-Yaoundé. Que leurs âmes reposent en paix !

Excellente lecture !

Auguste MBAPPE PENDA
Directeur Général - CNCC

PROMOTE 2024

LA SENSIBILISATION DES PMEs DURANT LA FOIRE



● Promote 2024: Le CNCC sensibilise les PMEs ;

● Loi de finance 2024: L'impact de la dématérialisation des procédures ;

● Coopération: Le Haut-Commissaire du Bangladesh au CNCC ;

● Fret terrestre: Réunion de concertation au CNCC ;

Le CNCC sensibilise les PMEs

La présence du CNCC a été marquée par l'organisation des Journées thématiques.

Le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) a pris part à la 9ème édition du Salon International de l'Entreprise, des PMEs et du Partenariat de Yaoundé (PROMOTE) qui a réuni près de 1000 exposants sur le site du Palais des Congrès de Yaoundé du 17 au 25 février 2024 sur le thème : « **Secteur privé, évolution et transformation structurelle des économies africaines** ». La délégation du CNCC présente y était conduite par Monsieur YOUNOUSS SOUNGUI, Directeur Général Adjoint.

Pour cette édition, le CNCC a organisé des journées de sensibilisation en faveur des PMEs dans son stand. Deux thèmes ont meublé le lancement de la première journée thématique, conduite par M. CHAM Etienne BAMA, Conseiller Technique N°1 au CNCC et Directeur Pays du CWEIC HUB pour le Cameroun, Gabon et Togo, à savoir : « **Les opportunités de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF) pour les entreprises camerounaises** » et « **L'apport du Commonwealth Enterprise and Investment Council (CWEIC) dans la promotion du commerce et de l'investissement au Cameroun, Gabon et Togo** ». La deuxième journée thématique a été animée par Mme Claire TAKOUCHOP, Directeur de l'Assistance aux Chargeurs au CNCC.

Trois (03) thèmes étaient au programme, à savoir : « **les mesures d'accompagnement du CNCC au profit des exportateurs** », « **comment exporter dans la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF)** » et « **l'importance du packaging dans le commerce extérieur** ». La troisième journée fut animée par Mme Rahimatou BELLO, Sous-Directeur des Opérations avec pour thème « **L'importance du BESC dans le passage des marchandises** ». La quatrième et dernière journée s'est déroulée le vendredi, 23 février 2024 et avait pour thème central « **La contribution du CNCC dans la promotion du commerce extérieur au Cameroun** ». Cette journée a été animée par Mme Aicha MALIKI, Sous-Directeur de la Facilitation des Echanges au CNCC.

Toutes ces rencontres se sont déroulées sous forme d'échanges. Les participants venus nombreux ont remercié le CNCC pour ces sensibilisations qui regorgeaient de précieuses informations utiles pour leurs activités dans les opérations de commerce extérieur. Certains promoteurs des PMEs présents dans le stand du CNCC ont profité de cette occasion pour exposer leurs produits, essentiellement du made in Cameroon et leurs difficultés pour d'éventuelles assistances de la part du CNCC.

Promote 2024 en images

Loi de finances 2024

La dématérialisation des procédures.

Ces réformes devraient réduire la liasse documentaire et les délais de traitement des dossiers.

LOI DE FINANCES N° 55-23 POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

Extrait de la loi de finance 2024

La Direction Générale des Douanes (DGD) a entrepris depuis plusieurs mois une série de réformes majeures, visant à accentuer la dématérialisation des procédures, en vue de réduire le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises dans les ports du Cameroun, tout en sécurisant les recettes douanières. Ces réformes portent notamment sur :

1- La dématérialisation du processus de liquidation et paiement des droits d'enregistrement et des timbres sur les mutations des véhicules d'occasion :

Par décret ministériel N°0001/MINFI/DGI/DEPRF du 02 janvier 2024, le Ministre des Finances informait les contribuables de ce que, les droits d'enregistrement et des timbres sur mutation des véhicules d'occasion seront désormais déclarés et payés concomitamment avec les droits et taxes de douane à travers le Bulletin de Liquidation Douanière (BLD) dans le Cameroon Custom Information System (CAMCIS). Il s'agira désormais pour la Douane d'effectuer au taux de 5%, la liquidation automatique des droits et taxes de douane et impôts déductibles de manière simultanée suivant la base : Valeur Imposable + Droit de Douane Imposables. Cela réduira par ricochet la liasse documentaire et les délais.

2- La liquidation et le paiement de la TVA sur HAD dans le système CAMCIS :

Cette réforme découle de la volonté de sécuriser les recettes de l'Etat, car la TVA est déductible sur les prestations rendues par les Commissionnaires Agrées en Douane. **Il ne s'agit donc pas d'une augmentation de taxe pour le chargeur.**

3- Le Document Unique Sortie (DUS) :
Le Document Unique de Sortie (DUS) est une combinaison de la quittance du trésor et du bon de sortie consacré par la circulaire N°00114/MINFI/DGD/DGFTCFM à l'alinéa 16 portant sur les modalités électroniques de paiement, de délivrance de la quittance ; de comptabilisation et de réconciliation des droits et taxes de douane entrée en vigueur le 02 octobre 2023 par le communiqué N°0834/MINFI/DGD du 09 août 2023. Toutes ces mesures contribuent à la facilitation des échanges à travers la simplification des procédures douanières au Cameroun.

(Source : Extrait de la Loi de Finances 2024)

Coopération

Le Haut-Commissaire du Bangladesh au CNCC

La séance de travail s'est achevée par la visite du CWEIC HUB Cameroun-Gabon-TOGO.



Séance de travail avec le Haut-Commissaire

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) Monsieur Auguste MBAPPE PENDA, par ailleurs Chairman du Commonwealth Enterprise and Investment Council Hub (CWEIC HUB) Cameroun-Gabon-Togo, a reçu en audience le 14 février 2024 S.E MUHAMMAD ZULGAR NAIN, Haut-Commissaire du Bangladesh. Cette rencontre rentrait dans le cadre d'une visite de travail au CNCC et au CWEIC HUB Cameroun-Gabon-Togo. La visite de travail avait pour objectif d'explorer les pistes de coopération entre les opérateurs économiques du Bangladesh et leurs homologues camerounais. Tout en relevant les secteurs dans lesquels le Bangladesh entend investir à savoir l'énergie, l'agriculture et la santé, le Haut-Commissaire du Bangladesh est revenu sur les secteurs où la coopération est déjà existante, à savoir le bois, le coton, le fer, le maïs et de l'huile de palme. Il faut noter que cette visite de travail intervient après le forum sur le commerce organisé à Dhaka au Bangladesh les 13 et 14 septembre 2023 en présence du Premier Ministre du Bangladesh SE SHEIKH HASINA et d'une forte délégation du Cameroun dans laquelle était présent le Directeur Général du CNCC, Monsieur Auguste MBAPPE PENDA. La dernière journée de ce forum avait été consacrée à la mise en valeur de l'attractivité du Cameroun en tant que destination privilégiée pour les investissements.

Fret terrestre

Réunion de concertation au CNCC

Face aux soupçons d'irrégularités, des recommandations ont été adoptées en vue d'apaiser les tensions.

Le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) a organisé le 07 février 2024, une réunion de concertation en vue de trouver des solutions aux problèmes soulevés depuis peu par de nombreux chargeurs et Commissionnaires Agrées en Douane. Selon les chargeurs, les lignes maritimes et acconiers exerçant au port de Douala imposeraient aux acteurs du commerce international, le recours à leurs services de transport routier pour la livraison des marchandises importées au Port de Douala. Certaines compagnies maritimes retarderaient ainsi la délivrance du bon de sortie en guise de sanctions pour les « **contrevenants** ». Ces faits contraires à la réglementation en vigueur ont donc été examinés lors de la réunion présidée par Monsieur Fernand Douglas NOLGA, Directeur de la Facilitation des Echanges et de l'Observatoire des Transports au CNCC et représentant du Directeur Général du CNCC empêché.



Séance de travail

Y avaient également pris part les représentants du Port Autonome de Douala, de l'Union des Consignataires et Armateurs du Cameroun, des lignes maritimes desservant le Port de Douala, ainsi que les chargeurs et Commissionnaires en Douane Agréés, considérés comme les plaignants. L'initiative du CNCC a été vivement saluée par les différentes parties prenantes. À l'issue des échanges, plusieurs recommandations ont été adoptées. De son côté, le CNCC s'engage à suivre leur mise en œuvre et à poursuivre les actions de facilitation dans les opérations du commerce extérieur sur toute la chaîne des transports au Cameroun.



Page Triste

Un mois douloureux pour le CNCC qui a perdu deux de ses employés à savoir **Madame NDAH Hortensia épouse FORBANG**, Inspecteur des Régies Financières et Agent Comptable auprès du CNCC et de **Monsieur MANGA Edwin AZANA**, chauffeur, décès survenus le lundi 19 février 2024 des suites d'un accident de circulation sur l'axe lourd Douala-Yaoundé. Que leurs âmes reposent en paix !



La Lettre du Chargeur

Une publication du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Siège : Centre des Affaires Maritimes, Bonanjo, Douala.
B.P. 1588, Douala.

Tél. : (237) 233 43 67 67 / 233 43 67 69, Fax : 233 43 70 17.

Email : info@cncc.cm, Website : www.cncc.cm.

Directeur de publication : Auguste MBAPPE PENDA.

Redacteur en Chef : Théodore Roger DIPPAH KAYESSE.

Ont collaboré à cette édition : Christopher AGWAGWA, Fernand NOLGA, Luc NDOB, Stella NKAMA, Randolph NJUME, Junior OKOUMAMA, Fabien II AMOUGOU, Jean Marcel HELL, Vanessa MELLA KAMDEM.

Impression : Harmony Poly Business.

Bureau de Paris - France
3, Rue du Quatre-septembre, 75002, Paris
Tél : +33 (0)142817924/+33 (0)183879629
representation@cncc.cm

Antenne régionale du Sud - Kribi
Tél. : (237) 222 46 16 37
antennesud@cncc.cm

Antenne régionale du Sud-Ouest - Limbé
Tél. : (237) 233 33 21 38 / 233 33 21 38
swregionaloffice@cncc.cm

Antenne Régionale du Centre - Yaoundé
Tél. : 237 222 220 283, 222 220 284 222 220 285
antennecentre@cncc.cm

Antenne Régionale de l'Extrême Nord - Kousseri
Tél. : 696 12 99 13
antenneextremenord@cncc.cm